



Opérateur au travail sur le site offshore de GRONDIN, au large de Port-Gentil.



ACTIVITÉS

08	Domaine minier
12	Exploration
13	Développement
20	Production et réserves
22	Entretien avec Cyriaque Bibang
24	Commercialisation
26	Ressources humaines
28	Hygiène, sécurité et environnement
30	Développement durable et activités de diversification
<hr/>	
32	Rapport de gestion du Conseil d'administration
35	Risques de l'émetteur
38	Gouvernement d'entreprise
46	Le comité directeur de Total Gabon
48	Total Gabon et ses actionnaires

ACTIVITÉS

DOMAINE MINIER

» TITRES MINIERES DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 10 102 km² au 31 décembre 2014, est constitué du permis opéré marin Diaba G4-223 et du permis terrestre non opéré, Nziembou G4-186.

Compte tenu de l'absence de prospectivité résiduelle sur le permis Aloumbé G4-210 (Total Gabon 100%), il a été restitué de façon anticipée à la République gabonaise en mars 2014.

En novembre 2010, la partie nord du permis Grand Anguille Marine d'une superficie de 180 km² a été transformée en zone d'exploration, avec une première période arrivant à échéance en novembre 2014. Compte tenu de l'absence de prospectivité résiduelle sur le permis, il a été restitué à la République gabonaise à la date d'échéance.

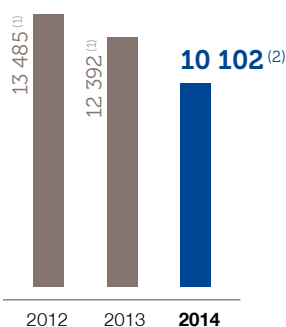
La deuxième période d'exploration du permis *offshore* profond de Diaba (Total Gabon, opérateur avec une participation de 42,5%) est arrivée à échéance le 1^{er} février 2015.

Le passage en troisième période pour une durée de 3 ans à compter du 2 février 2015 a été obtenu auprès de la République gabonaise. Les obligations de travaux pour la période sollicitée ont été réalisées par anticipation avec le forage du puits DIAMAN.

Depuis novembre 2010, Total Gabon a acquis un intérêt de 20% sur le permis Nziembou G4-186, opéré par Perenco (40%), en partenariat avec Tullow (40%). Le permis est arrivé à échéance le 14 décembre 2014 après une extension obtenue pour 3 mois. Une autre extension de 6 mois à compter du 15 décembre 2014 a été demandée auprès de la République Gabonaise.

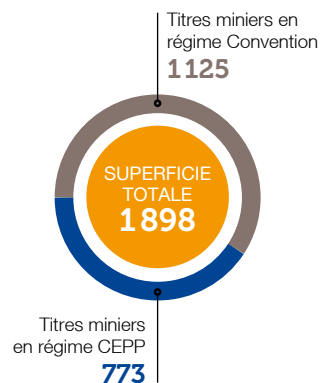
Selon l'administration gabonaise, le permis Mutamba-Iroru, opéré par Vaalco, est arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion avec l'administration sur la renégociation de certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Superficie en km²

(1) dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés.
 (2) dont 1 027 km² pour les titres miniers non opérés.

TITRES MINIERES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2014

Superficie en km²

» TITRES MINIERS D'EXPLOITATION

Les négociations, avec la République gabonaise, pour l'extension pour une durée de cinq ans du permis Baudroie-Mérou Marine G5-90 ont abouti. Un arrêté a été signé le 29 janvier 2015, avec effet au 2 janvier 2013, par les autorités gabonaises.

Les formalités pour la restitution du permis Mandji Sud Ntchengué Sud G5-54, dont le contrat est échu depuis le 6 janvier 2013, se poursuivent.

Avocette, site de production onshore.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER au 31 décembre 2014

	Superficie en km ²	Date attribution	Durée/ans () période en cours	Expiration période en cours	Participations	
TITRES MINIERES D'EXPLOITATION						
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières en mer						
1	Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
2	Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100 %
3	Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
4	Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100 %
5	Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG ⁽¹⁾ 34,725 %
6	Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
7	Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
8	Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation en mer (PEX)						
9	Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+(5)+5	30/07/2016	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières à terre						
10	Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100 %
11	Pointe Clairette-cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100 %
12	M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100 %
13	Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation à terre (PEX)						
14	Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽⁶⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)						
15	Hylia II G5-113	35,24	01/01/2012	(10)+5+5	31/12/2021	Total Gabon 55,687 % (op.) - TPPG 19,313 % - République gabonaise 25 %
16	Baudroie-Mérou Marine G5-90 ⁽⁴⁾	296,00	01/01/2003	10+(5)+5	02/01/2018	Total Gabon 50 % (op.) - MPDC Gabon 50 %
RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)						
17	Coucal G5-112	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,695 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,805 %
18	Avocette-Dianongo G5-111	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,6055 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,8945 %
19	Atora G5-82 ⁽⁸⁾	195,49	15/02/2001	10+(5)+5	14/02/2016	Total Gabon 40 % (op.) - Shell Upstream Gabon 40 % - Shell Gabon 20 %
20	Mboga G5-86 ⁽²⁾	44,84	19/12/1999	10+(5)+5	18/12/2014	Total Gabon 100 %
21	Rabi-Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	10+(5)+5	31/12/2017	Shell Gabon 42,5 % (op.) - Total Gabon 32,924 % - TPPG 14,576 % - Shell Upstream Gabon 10 %

TITRES MINIERES DE RECHERCHE

RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploration (AEE)						
22	Diaba G4-223 ⁽⁷⁾	9075,62	31/01/2007	3,5+3,5+1+(3)	01/02/2018	Total Gabon 42,50 % (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25 % - Marathon Upstream Gabon Limited 21,25 % - République gabonaise 15 %
23	Mutamba Iroru G4-219 ⁽⁸⁾	0,00	11/11/2005	3,5+(2+1)	10/02/2013	Vaalco 50 % (op.) - Total Gabon 50 % (op.)
24	Nziembou G4-186 ⁽⁶⁾	1026,50	05/11/1997	3,5+3,5+2,5+(2)	15/12/2014	Perenco 40 % (op.) - Tullow 40 % - Total Gabon 20 %

(1) TPPG: Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe TOTAL, filiale à 100% d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

(2) Négociation en cours avec la République gabonaise sur les conditions financières de renouvellement de la période en cours.

(3) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République gabonaise. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.

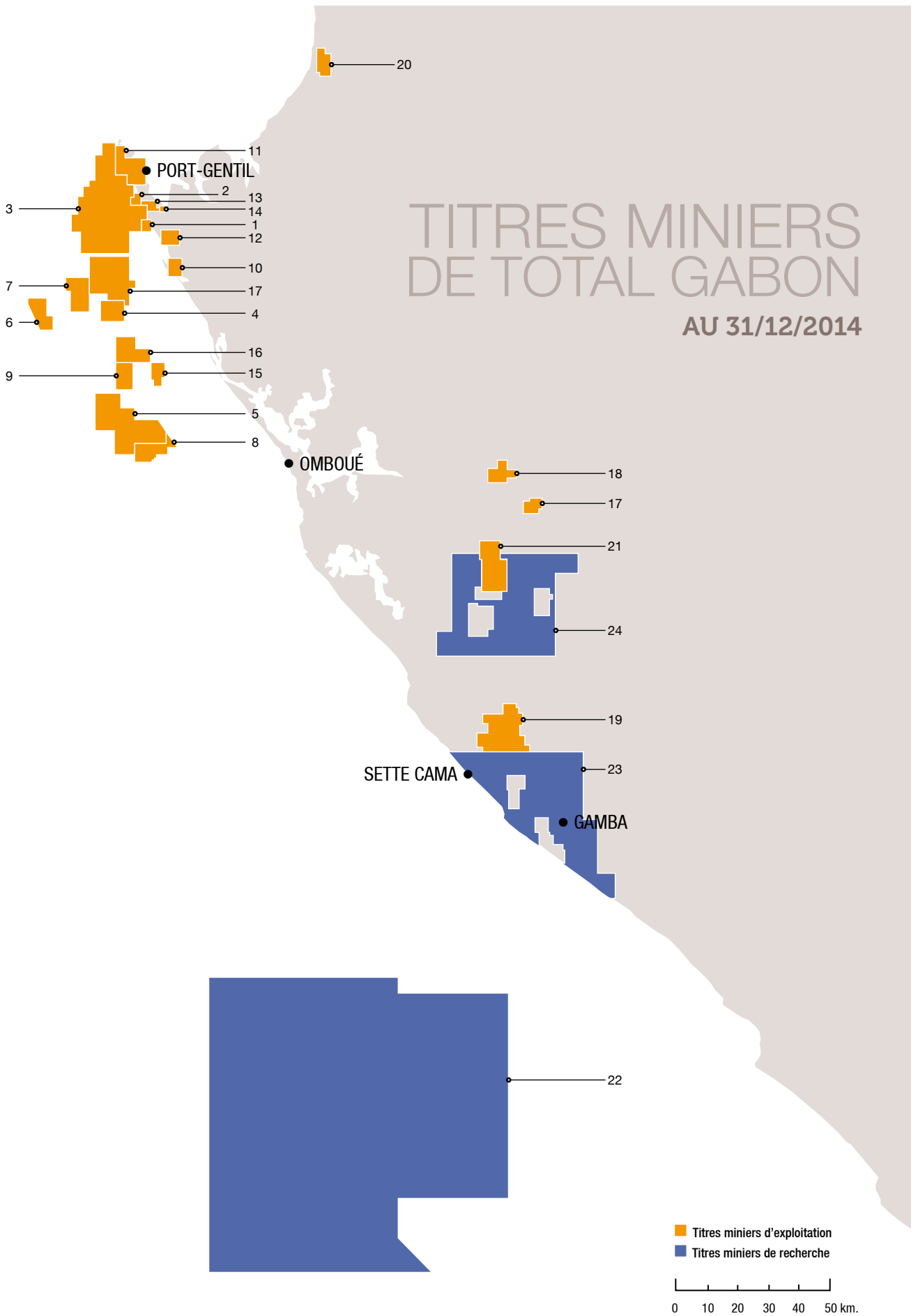
(4) Avenant 2 signé le 11/11/2014 portant nouveaux termes contractuels du CEPP. Arrêté signé le 29 janvier 2015, avec effet au 2 janvier 2013, pour le passage en seconde période de l'Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation.

(5) Demande de renouvellement introduite auprès de la République gabonaise.

(6) Première demande d'extension de 6 mois déjà obtenue de la République gabonaise. Nouvelle demande d'extension de 6 mois (fin validité 15/06/2015) déposée auprès de la République gabonaise et accord de principe reçu. Déclaration de commercialité Igongo -1 signée avec la République gabonaise. Demande AEE Igongo-1 déposée en septembre 2014.

(7) Confirmation reçue de la République gabonaise quant à la fin de la période en cours au 01/02/2015. Obtention du passage en 3^e période pour une durée de 3 ans à compter du 02/02/2015.

(8) Attente décret.



ACTIVITÉS

EXPLORATION

» TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur le permis Diaba, suite à la découverte en août 2013 d'une accumulation de gaz à condensats dans les réservoirs ante-salifères de la formation Gamba, une réévaluation globale de la prospectivité a été réalisée sur l'ensemble du bloc. Cette étude a mis en évidence une prospectivité importante à l'Ouest du permis, qui n'était pas couverte totalement par la sismique 3D existante. De ce fait, une nouvelle sismique 3D a été acquise en 2014. Le passage en troisième période pour une durée de trois ans à compter du 2 février 2015 a été obtenu auprès de la République gabonaise.

Sur le permis Nziembou (Perenco opérateur, Total Gabon 20%), le forage du puits Igongo-1 au troisième trimestre 2014 a rencontré une accumulation de pétrole et de gaz. Une autorisation exclusive d'exploitation (AEE) et une extension de neuf mois pour forer un deuxième prospect (Monbou) ont été introduites auprès de la République gabonaise. En fin d'année, Perenco a démarré le forage du prospect Monbou-1 à objectif ante-salifère, avec des premiers résultats encourageants.

Sur le permis Mutamba, les études et travaux sont suspendus en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la République gabonaise sur l'AEE (couvrant la découverte Ngongui) et un nouveau CEPP (couvrant le reste du permis).



*Rig de forage SETTY
couplé à la plateforme AGMN pour forage,
au large de Port-Gentil.*

DÉVELOPPEMENT

Actifs opérés

En 2014, les travaux de re-développement du champ maritime d'Anguille se sont poursuivis avec le raccordement des puits. Dans le cadre du projet COGA, les raccordements en surface des *risers* du flexible reliant les plateformes GAAM et AGMC ont été réalisés.

Parallèlement, les grands travaux d'intégrité (GTI) destinés à prolonger la durée de vie des plateformes des sites de Grondin et Torpille se sont poursuivis jusqu'à fin juillet 2014 avec les travaux de renforcement des structures.

» PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

- Sur le site de Grand Anguille Marine, le projet de compression et de rénovation de la plateforme de GAAM, destiné à moderniser les installations de ce champ et réduire le brûlage du gaz, s'est poursuivi jusqu'au troisième trimestre 2014. Le projet consistait au remplacement des pompes d'export huile, à l'électrification de la plateforme depuis AGMP, au remplacement du gaz instrument par de l'air (avec la pose de compresseurs d'air) et à l'installation d'un compresseur pour le *gas-lift* des puits. Suite aux arbitrages budgétaires pour l'année 2015, il a été décidé de suspendre le projet dès le 1^{er} janvier 2015.

Le compresseur *gas-lift*, la cabine électrique, les compresseurs d'air et les éléments de structure ont été commandés. La campagne de levage de ces équipements et les travaux de raccordement devaient être réalisés en synergie avec le projet de rénovation de la plateforme de Pageau.

- Sur le site de Grondin, le remplacement et le dégoulotage de la compression de Barbier, et l'installation d'une nouvelle ligne de retour du gaz basse pression de Mandaros vers Barbier, permettant d'augmenter les capacités de fourniture de gaz HP pour le *gas-lift*, sont en cours. Les études de *basic engineering* étant achevées, les commandes de matériel (compresseur, skid de traitement gaz, vannes et autres ballons) sont prêtes à être lancées. L'ingénierie de détail des modifications de plateformes a débuté dans la perspective d'un appel d'offres pour lancer les travaux au début de l'année 2015.

- L'arrêt de production lié au besoin du projet pourrait avoir lieu en 2016 et intégrer le remplacement des nez de torches de BAMPFC et MAM ainsi que le remplacement des compresseurs d'air de BAMPFC. Pour des raisons d'arbitrages budgétaires la mise en service des nouvelles installations a été repoussée à fin 2016.

- Le compresseur destiné au site d'Avocette et le turbogénérateur prévu pour le site de Coucal ont été démarrés en décembre 2014. Ils permettront d'augmenter la capacité d'activation des puits d'Avocette et Coucal et de réduire le brûlage de gaz à la torche. La mise en œuvre du programme d'amélioration de la sécurité et de pérennisation des sites de Coucal et d'Avocette sera effectuée en 2015 et 2016.

Maîtrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production

Au terminal du cap Lopez, la construction de l'unité de traitement secondaire des eaux est terminée. Elle comprend trois filtres coalesceurs, un flottateur et quatre turbocyclones qui permettront de réduire les teneurs en hydrocarbures des eaux de production rejetées à moins de 10 mg/l. Des modifications sont en cours pour éliminer le problème de vibrations observé sur les pompes de relevage des bassins API lors des premiers essais.

ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT (suite)

Synthèse des activités de forage opérées en 2014

✓ Terminé au 31/12/2014 ✓ Terminé au 31/12/2014 (Intégrité non restaurée, mitigations en place) ✗ Date de début (Splitter - Livraison 2015)

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Reste à forer	Remarques	Statut
AGM007	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	-	-	Essais de restauration intégrité puits	✓
AGM060	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	651	-	Work Over et Sidetrack suite a casing abîmé	✓
AGM069	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	2 781	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGM7-085	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	4 985	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN070	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Perforations	✓
AGMN074	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 437	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN075	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN076	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 229	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN077	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 874	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN078	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	1 475	2 082	Neuf / Développement / Producteur	✗ 08/11/2014
AGMN079	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	1 502	1 864	Neuf / Développement / Producteur	✗ 19/11/2014
AGMNS12	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Perforations	✓
AGMNS15	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 509	-	Neuf / Développement / Injecteur	✓
AGMNS15	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Stimulation et test d'injectivité / Injecteur	✓
AGMNS16	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 250	532	Neuf / Développement / Injecteur	✓
AGMNS17	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 423	-	Neuf / Développement / Injecteur	✓
ANE12	Anguille Nord Est	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
ANE13	Anguille Nord Est	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
ANE501	Anguille Nord Est	Pompage	Terre	-	-	Wash acide des perforations et test d'injectivité	✓
ATO03	Atora	CT	Terre	-	-	WSO	✓
ATO07	Atora	CT	Terre	-	-	WSO	✓
DIAS-1		WS	Terre	-	-	WSO	✓
GNM03	Gonelle Marine	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GNM11	Gonelle Marine	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GRM016	Grondin Mandaros Marine G6-21	Bellator	Mer	-	-	Work-over	✓
GRM019	Grondin Mandaros Marine G6-21	Bellator	Mer	-	-	Work-over	✓
GRM021	Grondin Mandaros Marine G6-21	Bellator	Mer	-	-	Abandon	✓
GRM04	Grondin Mandaros Marine G6-21	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GRM04	Grondin Mandaros Marine G6-21	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GRM27	Grondin Mandaros Marine G6-21	WS	Mer	-	-	WSO + Perforations	✓
HYM002B	Hylia G5-46	CS2	Mer	-	-	Work-over	✓
TOTAL (nombre d'interventions sur puits et nombre de mètres forés)				31	30 116	4 478	

» ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

Anguille

Pour rappel, l'objectif principal du projet de re-développement du champ d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur. Le re-développement du champ d'Anguille, mis en production en 1966, associe le développement de réserves et productions additionnelles, la pérennisation des installations existantes et la réduction de l'empreinte des activités de la Société sur l'environnement.

Les phases 1 et 2 se sont achevées en 2013. La phase 3 du projet de re-développement comprend vingt-et-un puits supplémentaires à forer depuis la nouvelle plateforme AGMN située dans la partie nord du champ. Les cinq premiers puits ont été mis en production en 2013 et huit puits supplémentaires ont été mis en production en 2014. L'objectif de mise en production des huit derniers puits est prévu début 2016.

Les opérations les plus marquantes de l'année écoulée sont les suivantes :

- Sur la plateforme AGMN, les nouveaux puits AGMN074, AGMN075, AGMN076, AGMN077, AGMN512, AGMN515,

AGMN516, AGMN517 mis en production en 2014 ont permis un apport de productions additionnelles ;

- Sur la plateforme AGM7, une extension de structure pour la réalisation de trois nouveaux slots a été réalisée fin 2013. Les deux nouveaux puits AGM069 et AGM085 ont été forés et mis en production en 2014 permettant un apport de productions additionnelles ;
- Sur la plateforme AGM6 une extension de structure pour la réalisation de trois nouveaux slots est en cours de réalisation. Elle a pour but de forer deux nouveaux puits AGM-AT et AGM-P4.6 à partir de cette plateforme. La mise en production du puits AGM-AT est prévue en 2016 et celle du puits AGM-P4.6 en 2018.

Enfin, une quatrième phase du projet de re-développement du champ d'Anguille est toujours envisagée. La rationalisation des travaux à réaliser a permis, en 2014, d'améliorer de façon significative la rentabilité du projet. En parallèle, les enjeux de production ont été réévalués et les résultats obtenus voient les prévisions de productions additionnelles augmenter fortement. Ces résultats sont en attente de validations par des comités Siège prévus fin janvier/début février 2015. L'année 2015 devrait voir la sélection d'un concept de développement validé durant le troisième trimestre, et le lancement de l'étude d'avant-projet.



Plateforme AGM-N et rig de forage SETTY au large de Port-Gentil.

ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT (suite)

Grands travaux d'intégrité

Les travaux de renforcement de structures ont continué sur les plateformes TRMPFC, TRMPFK, TNEM, BDM, TRM2 et MAM. La campagne de peinture a été achevée sur les plateformes GENM, TNEM, BDM, et TRM1 et se poursuit actuellement sur la plateforme de TRMPFQ selon la séquence suivante : TNEM, TRMPFQ, HYLIA, MAM. La fin de cette campagne de peinture est prévue pour mi-2015.

Grondin

En 2013, l'avant-projet de rénovation des quartiers d'habitation du site de Grondin a été lancé. Les travaux initiés en 2014 dans ce cadre ont concerné essentiellement la réfection du réseau de distribution d'eau domestique. L'appel d'offres ingénierie a été lancé fin 2014 et le lancement de l'appel d'offres de démantèlement est prévu fin février 2015.

Par ailleurs, l'optimisation de la production d'air comprimé sur le site de Grondin a abouti à l'installation de deux compresseurs d'air sur GRMPFC et du *skid* sécheur KX-901A/B. L'objectif de cette intervention a consisté au démantèlement des compresseurs d'air et du *skid* sécheur existants sans interrompre la compression grâce à une installation provisoire pendant la réalisation des travaux, achevés au second semestre 2014.

Un *skid fuel gas* prévu pour démarrer mi-2015 a été approvisionné mi-2014 et sera installé sur la plateforme de GNMPFC. Ce *skid* permettra d'améliorer la qualité du gaz combustible pour le moteur du compresseur gaz HP et ainsi fiabiliser son fonctionnement.

Torpille

Sur la plateforme d'Hylia, une pompe ESP (*Electical Submersible Pump*) a été installée sur le puits HYM002 et raccordée en 2014.

Les travaux sur la compression de Torpille ont été limités au dégoulotage à 1,4 Msm³/j du compresseur KY440, actuellement contraint à 1,2 Msm³/j. Les travaux qui en résultent consistent à :

- modifier la taille des lignes de collecte en amont des compresseurs ;
- modifier des internes de certains *scrubbers* inter-étage de la compression ;
- revoir le réseau de torche notamment en prévoyant un débit de balayage minimum ;
- modifier et fiabiliser l'unité de déshydratation ;
- dégoulotter le système de relevage et de traitement d'eau de refroidissement.

La fin de l'avant-projet est prévue en février 2015 pour un passage en phase projet immédiatement après.

Enfin, sur le projet d'injection d'eau pour le maintien de pression, l'étude conceptuelle a conclu à des modifications très limitées à apporter aux installations existantes. Le principal volet du projet consiste désormais à poser des *pipes* (oléoducs ou gazoducs) entre Torpille et les plateformes de Torpille Nord-Est et d'Hylia.

La technologie sans soudure Zap-Lok® a été qualifiée spécialement pour ce projet ouvrant la voie à une première utilisation au sein du groupe Total. Cette solution a été retenue pour sa simplicité de mise en œuvre et son avantage économique associé.

L'année 2014 a été mise à profit pour confirmer l'intérêt de contracteurs EPC pour une telle technologie novatrice et un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des études d'ingénierie. L'objectif est une mise en service au premier semestre 2017 après le forage des puits injecteurs.

Pageau

Pour rappel, le projet de rénovation de Pageau, qui traite et exporte principalement la production du champ de Girelle, consiste à remplacer les pompes d'expédition d'huile, la cabine électrique et les groupes électrogènes actuels devenus obsolètes, par des équipements de nouvelle génération. Ces équipements sont actuellement stockés à Port-Gentil. Les travaux de renforcement de structure de la plateforme et l'installation des guides de pose sont achevés. L'appel d'offres pour les principaux travaux d'installation est mené conjointement avec celui du projet de redéveloppement de Grand Anguille Marine, afin d'optimiser les coûts. La mise en service des nouveaux équipements, prévue mi-2015, améliorera la fiabilité et le taux de disponibilité des installations de production de ce champ.

» ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

Installations sur l'île Mandji

* Port-Gentil Océan

L'injection d'eau demeure arrêtée sur le champ de Port-Gentil Océan (PO) en raison de l'éclatement (sans autre conséquence) de la conduite d'eau pressurisée reliant le site à terre de PG2 au puits injecteur PO007. Un nouveau dispositif d'injection a été proposé et validé. La réparation de la conduite a été réalisée en février 2014. Les consultations pour les pompes d'injection ont été lancées en 2014. La commande de la pompe d'injection GX672 (à installer sur PO) sera passée en janvier 2015. La pompe de transfert à installer à PG2 est en cours de clarification technique. Un câble électrique sera installé en 2015 entre PG2 et PO.

* Anguille Nord-Est

La reprise de l'injection d'eau sur le champ d'Anguille Nord-Est (ANE) a fait l'objet d'une étude conceptuelle en 2013. En 2014, l'intégrité des puits d'ANE candidat à l'injection a été vérifiée. Cependant, les tests d'injectivité seront réalisés début 2015. Ces tests devraient confirmer la faisabilité du projet et le passage en phase de réalisation.

* Ntchengué Nord-Est

Le potentiel des puits forés au cours de la campagne de forage 2010-2011 est actuellement limité par des goulots sur les lignes de surface. Les tests et les études réalisés ont permis de confirmer l'intérêt d'un dégoulotage des lignes d'export huile et d'alimentation en *gas-lift* de ces puits.

Ces travaux de dégoulotage des lignes d'export huile et d'alimentation en *gas-lift* des puits de Ntchengué ont été partiellement achevés en 2014 avec la construction d'une ligne de 10 pouces huile et une de 3 pouces *gas-lift*. La construction des ouvrages annexes, pour la mise en service de ces lignes au deuxième trimestre 2015, est en cours.

Par ailleurs, les enjeux liés à une éventuelle injection de polymères (EOR) sur Ntchengué Nord-Est ont été réévalués et les résultats sont décevants. L'étude ne devrait pas donner suite à un projet pour le moment.

* Réhabilitation de Ntchengué

Les travaux de réhabilitation de ce site par bio-remédiation des terres souillées, phase 3 du projet, ont été lancés en 2013 et demeurent en cours. Ils succèdent à la première phase du projet consistant à vidanger et nettoyer les installations de l'ancien centre de stockage de Ntchengué et à la deuxième phase visant à démonter les bacs et les tuyauteries, réalisées en 2012. Une plateforme sur trois a été réceptionnée en 2014. Le traitement des deux autres plateformes se poursuit aux frais de l'entreprise suite à la non-atteinte du seuil des 5 000 ppm après dix-huit mois comme prévu dans le contrat.

* Pipelines îles Mandji

Suite à l'expansion de la ville de Port-Gentil et pour éviter des constructions anarchiques, des protections de *pipes* respectant les distances de sécurité ont été mises en place.

En 2014, ce projet a été organisé en deux phases :

- 1) La sécurisation du pipeline 18" Fort de l'eau et cap Lopez sur 4,5 km ;
- 2) La sécurisation des pipelines de PG2 à CL11.

En 2015, la protection de *pipe* se poursuivra sur la zone principale de PG2 à Ntchengué.

Par ailleurs, l'installation du nouveau gazoduc 6 pouces HP entre Ntchengué et PG2, avec pour objectif l'abandon des deux gazoducs existants 4 pouces HP et 6 pouces MP situés à proximité de zones urbanisées a été achevée. La mise en service de la nouvelle ligne et l'abandon des réseaux critiques sont prévus pour le premier trimestre 2015.

Enfin, plusieurs projets de construction d'oléoducs et gazoducs de longueurs modestes ont été regroupés pour être réalisés en parallèle. Ces projets sont les suivants :

- un gazoduc 10 pouces d'alimentation de la centrale électrique Telemenia ;
- et le contournement de l'aéroport du gazoduc 6 pouces reliant Clairette, cap Lopez et la Sogara.

La construction de ces lignes démarrée début 2014 est achevée. Le marché de construction des installations aériennes (ouvrages concentrés) a été attribué au dernier trimestre 2014. La construction des ouvrages est en cours de réalisation et leur mise en service est prévue pour le deuxième trimestre 2015.

ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT (suite)



Terminal pétrolier de Total de cap Lopez à proximité de Port-Gentil.

La pose du *pipe* 10 pouces entre PG2 et la nouvelle centrale électrique de Telemenia permettra d'alimenter cette dernière en gaz dès sa mise en service. Des négociations contractuelles sont en cours à ce sujet avec la République gabonaise. Cependant, les spécifications de gaz exigées par l'opérateur obligent un traitement de gaz installé au départ du pipe à PG2. Cette unité est en cours de réalisation et sera opérationnelle mi-2014.

* Terminal du cap Lopez

Les bacs font l'objet d'un entretien périodique dit « décennal ». Ces travaux consistent au contrôle de l'intégrité, à la réparation des défauts constatés et à la mise en conformité des réservoirs. En 2014, l'entretien des bacs R13 (470 m³) et R18 (90 000 m³) a été finalisé ainsi que la mise en décennale du R03 (7 000 m³) et la continuité des travaux du bac R19, qui a fait l'objet de réparations complexes.

Une évaluation de la défense contre l'incendie (DCI) du terminal du cap Lopez a conduit à la décision d'installer une caserne de pompiers à proximité du site. L'amélioration du système de lutte anti-incendie du terminal décidée en 2012, consiste à sécuriser l'approvisionnement en eau, à fiabiliser les moyens de pompage et les réseaux de distribution, et à améliorer les moyens de lutte contre l'incendie.

Le lancement de la phase *basic engineering* démarrera une fois les négociations avec la société en charge de cette étude conclues. Initialement prévu début 2014, le projet sera exécuté en plusieurs phases dont la dernière se terminera en 2016.

L'étude de la protection de la côte du cap Lopez contre l'érosion a conduit à recommander le lancement d'un projet de protection de la côte dont les études conceptuelles seront reprises début 2015 pour l'installation, sur la côte Est, d'une barrière physique.

Installations sur l'onshore sud

* Réfection des pistes

La réfection des pistes est une activité biannuelle sur les sites Atora, Coucal et Avocette. Elle sera complétée par la mise en place de panneaux de signalisation courant 2015.

* Réfection base vie

Dans le cadre de la réfection des bases vie, des travaux de réfection ont été réalisés sur les sites de Coucal, Mboumba et Atora. Les travaux à réaliser sur le site Atora, où le remplacement de dix containers par des constructions, sont les plus importants.

Activités non opérées

Rabi-Kounga

Les projets sur le champ de Rabi-Kounga, en 2014, concernent principalement :

- la suite de la campagne de forage Batch 7B, avec l'exécution du puits RAB 239, et sa mise en production au mois de juin ;
- la campagne de *work-over* intégrité sur les puits RAB 219, RAB 214 et RAB 213 ;
- la poursuite des opérations de contrôle d'arrivée de sable sur les puits du programme *heels perforation* de 2012 ;
- les activités de *Sand Consolidation* sur les puits RAB 061 et RAB 120.

Divers

Obangué, Tsiengui

Le transit vers le terminal du cap Lopez de la production de Tsiengui et d'Obangué⁽¹⁾ (opérateur Addax) via le site de Coucal, a représenté un volume moyen de 8,0 kb/j en 2014 (9,3 kb/j en 2013).

Vanneau et Ganga

La production des champs de Vanneau et Ganga (opérateur Perenco) est achetée par Total Gabon à la société Perenco à leur arrivée respective sur Hylia et sur le 18 pouces Rabi-Kounga – cap Lopez. La production moyenne en 2014 s'est élevée à 1,1 kb/j pour ces champs (0,5 kb/j en 2013).

Tchatamba

Au 31 décembre 2014, le contrat de transport, de traitement, de stockage et de chargement du brut de Tchatamba (opérateur Perenco) jusqu'au terminal du cap Lopez, par le biais de l'oléoduc de 18 pouces de Total Gabon reliant le champ de Rabi au terminal, a pris fin. En 2014, la production moyenne s'est élevée à 15,3 kb/j (13,2 kb/j en 2013).

Onal, Omko, Gwedidi et Mbigou

Les productions des champs d'Onal, d'Omko, de Gwedidi et de Mbigou (opérateur Maurel et Prom Gabon) ont été transportées jusqu'au terminal du cap Lopez, d'où elles ont été exportées. En 2014, elles ont représenté en moyenne un volume de 25,4 kb/j (24,0 kb/j en 2013).

⁽¹⁾ Le permis d'exploitation Obangué qui avait fait l'objet d'une réquisition par l'Etat gabonais a été restitué à Addax suite à un accord transactionnel intervenu entre les parties le 14 janvier 2014.

ACTIVITÉS

PRODUCTION ET RÉSERVES

» PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

En 2014, la production totale de pétrole brut du Gabon est estimée à 80 Mb.

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'établit à 47 kb/j (17,2 Mb sur l'année) en 2014 contre 46,9 kb/j (17,1 Mb sur l'année) en 2013, soit environ 21,5 % de la production gabonaise de pétrole brut.

» PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon affiche en 2014 une hausse de 0,7 % à 57,3 kb/j (20,9 Mb sur l'année) par rapport à 56,9 kb/j (20,8 Mb sur l'année) en 2013. Cette augmentation résulte de la hausse des quantités produites de brut Mandji (44,6 kb/j en 2014, contre 43,3 kb/j en 2013), atténuée par la baisse des quantités de brut Rabi (12,7 kb/j en 2014, contre 13,6 kb/j en 2013).

La hausse des quantités produites de Mandji s'explique essentiellement par :

- la bonne tenue du potentiel socle ainsi qu'aux travaux des puits existants de Gonelle, Grondin et Torpille.

La baisse des quantités produites de Rabi s'explique principalement par :

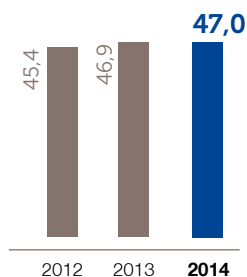
- une mauvaise disponibilité des machines tournantes du site Atora ;
- l'arrêt du terminal de GAMBA (propriété de Shell Gabon) ;
- le mouvement de grève déclenché le 2 décembre 2014 par l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP).

En 2014, la production de pétrole brut opérée par Total Gabon représente environ 26 % de la production gabonaise de pétrole brut, contre 24,6 % en 2013.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 42,4 kb/j (15,5 Mb sur l'année) en 2014, à comparer à 41,4 kb/j (15,2 Mb sur l'année) en 2013.

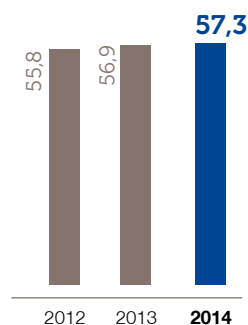
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON ⁽¹⁾

En milliers de barils par jour



PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

En milliers de barils par jour



(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

» PRODUCTION NON OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga, opéré par Shell Gabon, affiche une baisse de 14% à 14,2 kb/j (5,3 Mb sur l'année) en 2014, contre 16,7 kb/j (6,1 Mb sur l'année) en 2013. Cette baisse s'explique essentiellement par le déclin naturel du champ. La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon s'est élevée à 4,7 kb/j (1,7 Mb sur l'année) en 2014, à comparer à 5,5 kb/j (2,0 Mb sur l'année) en 2013.

» RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

Au 31 décembre 2014, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 187 Mb, pour 201 Mb en 2013. La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2014 est de près de 17 ans au rythme actuel de production.

Plateforme depuis un surfer.
Remise à neuf des installations,
lors des Grands Travaux Intégrité 2012 (GTI 2012)
sur le site offshore de GRONDIN,
au large de Port-Gentil, Gabon.

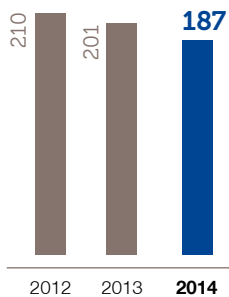
(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2013 et 2014, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 108,2 \$/b et 101,27 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT DE TOTAL GABON ⁽¹⁾

En millions de barils



ENTRETIEN AVEC

CYRIAQUE BIBANG

Directeur de projet 4C&D

« L'optimisation des coûts doit être une préoccupation constante »



Afin de préserver sa rentabilité, Total Gabon a lancé en 2014 un vaste programme de réduction des coûts. Cependant, les objectifs de cette initiative vont bien au-delà d'un plan ponctuel d'économies : il s'agit d'instaurer une véritable « culture coût » au sein de l'entreprise. Et le démarrage est plus qu'encourageant.

» **QUELS SONT LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME 4C&D POUR LA BRANCHE E&P, ET PLUS PRÉCISÉMENT POUR TOTAL GABON ?**

Fin 2013, Christophe de Margerie a attiré l'attention sur la dégradation de la rentabilité qui affecte l'ensemble de l'industrie pétrolière. À l'époque, le prix du baril était stable, mais très élevé. Il en résultait un marché extrêmement tendu, où les tarifs des fournisseurs, et donc les coûts unitaires, étaient tirés à la hausse. La chute des cours du pétrole n'a fait qu'accroître l'urgence de la situation, car, de leur côté, les coûts n'ont pas cessé d'augmenter. Pour préserver notre rentabilité, gage de notre capacité à investir, une action globale et coordonnée de réduction des coûts a été lancée au sein de la Société. Ce programme a été baptisé 4C&D pour « Changer la culture, challenger les coûts, et délivrer ». L'enjeu est, d'une part, de réduire structurellement nos coûts unitaires d'ici 2017, bien évidemment sans transiger sur la sécurité des personnes et des équipements, et, d'autre part, d'accomplir le changement culturel qui permettra de pérenniser ce travail. Total Gabon, qui a connu une très forte augmentation de ses coûts d'exploitation ces trois dernières années s'est engagé sur des objectifs ambitieux d'économies ces trois prochaines années.

» **L'IMPORTANCE ACCORDÉE À LA DIMENSION CULTURELLE EST UNE DES SPÉCIFICITÉS DE 4C&D. QUELLE EN EST LA RAISON ?**

Si nous voulons assurer la pérennité de notre modèle de production, la question de la rentabilité doit dépasser le cadre d'un plan d'économies : elle doit entrer au cœur même de notre ADN. Nous avons parfois tendance à privilégier le « nice to have » sur le « just good enough » sans forcément nous soucier du coût supplémentaire. Dorénavant, l'optimisation des coûts doit être

une priorité constante, au même titre que la sécurité ou le respect des objectifs de production. Cette préoccupation doit imprégner toutes nos décisions et nos façons de travailler. D'une certaine manière, nous devons envisager chaque dépense comme s'il s'agissait de notre propre argent.

» QUELS SONT LES LEVIERS QUI VONT PERMETTRE D'AMORCER CE CHANGEMENT CULTUREL ?

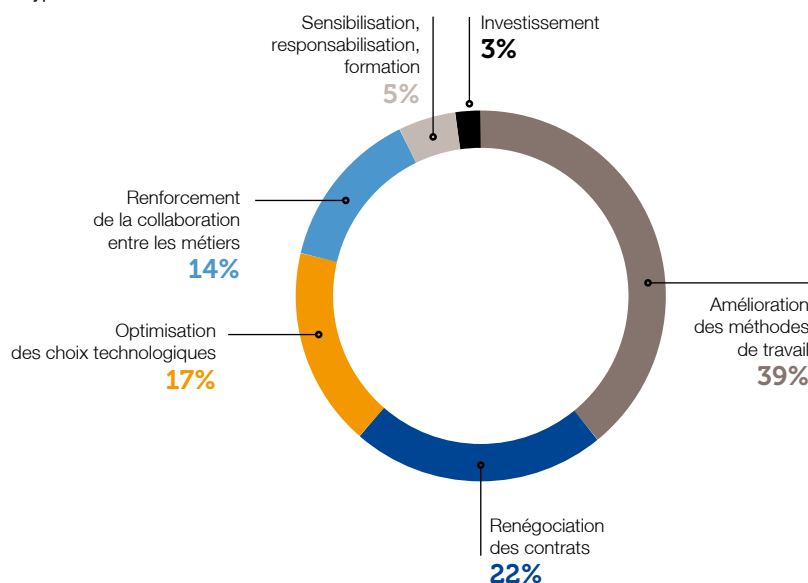
Le programme 4C&D fait le pari des actions locales, dans une logique « bottom-up ». Il ne s'agit pas d'imposer des mesures uniformes, mais de stimuler des propositions d'amélioration et d'innovation venues du terrain. Si nous voulons que le changement s'inscrive dans la durée, les collaborateurs doivent en être les premiers acteurs. C'est pourquoi nous avons mis en place une large panoplie d'outils de communication et d'accompagnement afin d'encourager l'initiative et de partager, concrétiser et valoriser les meilleures idées. À cet égard, l'implication et l'exemplarité du management sont des conditions clés de la réussite.

» L'AVANCEMENT DU PROGRAMME EST-IL CONFORME À VOS OBJECTIFS ?

Absolument. La réponse des employés de Total Gabon a été remarquable. Nous sommes une filiale mature et les collaborateurs ont vu en 4C&D l'opportunité de redynamiser leur métier. Nous avons rapidement enregistré des suggestions dans les six domaines d'économies identifiés : l'amélioration des méthodes de travail, la renégociation des contrats, l'optimisation des choix technologiques, le renforcement de la collaboration et la sensibilisation/responsabilisation/formation des personnels. À ce jour, 68 initiatives sont déjà mises en œuvre. Elles couvrent 188 % de notre engagement d'économies pour 2015, et 122 % pour 2017. À titre d'exemple, une organisation différente nous a déjà permis d'économiser 10 M\$ en moyens logistiques maritimes, le réexamen de certains contrats 2 M\$, et de nouveaux choix technologiques, comme l'adoption de *splitter wellheads*, 0,8 M\$. Autant d'économies dont l'addition nous mènera au respect de nos engagements et, au-delà, à l'instauration d'une véritable « culture coût » au sein de Total Gabon.

RÉPARTITION DES ÉCONOMIES PROJETÉES PAR TOTAL GABON DANS LE CADRE DU PROGRAMME 4C&D

Par type d'action



À CE JOUR,
68
INITIATIVES
SONT DÉJÀ MISES EN ŒUVRE,

SOIT
188%
DE NOTRE ENGAGEMENT
D'ÉCONOMIES POUR 2015

ACTIVITÉS

COMMERCIALISATION

» LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est établi à 99,0 dollars par baril (\$/b) en moyenne sur 2014 pour 108,7 \$/b en 2013. Le second semestre a été marqué par une chute brutale des prix, le prix du Brent daté ayant terminé l'année à 54,98 \$/b.

» LE MARCHÉ

La demande pétrolière mondiale a stagné, n'augmentant que de +0,50 million de baril par jour (Mb/j) en 2014. Cependant, les situations régionales sont restées contrastées. En Asie, jusqu'à présent moteur de la demande de pétrole, la hausse s'est établie à +0,12 Mb/j. Elle traduit une augmentation moins rapide que les années précédentes de la demande chinoise et un net recul de la demande des nations OCDE asiatiques à -0,28 Mb/j. En Amérique du Nord, malgré la reprise économique et la faiblesse des bruts domestiques enclavés, la demande a augmenté moins vite qu'en 2013 s'établissant à +0,16 Mb/j en 2014. Les demandes pétrolières d'Afrique et du Moyen-Orient ont été soutenues, respectivement en hausse de 1,7% à +0,06 Mb/j et de 2% à +0,16 Mb/j. Cela nonobstant les crises politiques majeures dans certains pays (Syrie, Iran, Libye...). Enfin, en Europe, la demande pétrolière a poursuivi sa baisse en 2014 à -0,24 Mb/j. Une contraction de la demande semblable à l'année dernière et toujours marquée par le recul de la demande de fuel.

S'agissant des produits pétroliers, la hausse de la demande a principalement concerné le gasoil (+0,19 Mb/j) et l'essence (+0,30 Mb/j). La demande de fuel est demeurée en baisse (-0,09 Mb/j), notamment à cause du recul continu de la demande de fuel de soute.

L'offre de pétrole a progressé en 2014, la légère baisse de la production OPEP ayant été largement compensée par l'augmentation de l'offre non-OPEP. En 2014, la production des pays membres de l'OPEP est estimée à 30,3 Mb/j, en baisse de 0,3 Mb/j par rapport à 2013. Si la résurgence de l'instabilité en Libye a fortement affecté la production de ce pays (-0,4 Mb/j par rapport à 2013), celle de l'Irak a augmenté de +0,14 Mb/j par rapport à 2013. L'offre de pétrole non-OPEP a augmenté de +1,2 Mb/j en 2014. Cette hausse a été presque entièrement concentrée en Amérique du Nord, et plus spécifiquement aux États-Unis, avec une augmentation de 1,2 Mb/j par rapport à 2013. La production en Mer du

Nord est restée stable. L'offre non-OPEP en Amérique latine a été marquée par une augmentation de la production brésilienne de +0,2 Mb/j en 2014.

Au niveau mondial, la forte augmentation de l'offre de pétrole croisée à la faiblesse de l'augmentation de la demande a entraîné une importante constitution de stocks à 0,9 Mb/j en 2014. Ces stocks s'établissaient à 0,1 Mb/j l'année précédente.

» LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Les bruts gabonais, comme tous les bruts d'Afrique de l'Ouest, ont été affectés par le basculement d'un marché équilibré en 2013 vers un marché sur-approvisionné en 2014 et plus particulièrement sur le marché atlantique. Ces bruts, éloignés des marchés asiatiques, ont été pénalisés par des taux de fret volatils et le déplacement vers les autres marchés des bruts dont les exportations vers les États-Unis sont en baisse.

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est légèrement dégradé en 2014 à -5,04 dollars par baril (\$/b) contre -4,64 \$/b en 2013 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels). Dans une conjoncture peu favorable, et par rapport au marché des bruts légers peu soufrés très impacté par la croissance des productions locales aux États-Unis, le marché des bruts soufrés a été relativement moins pénalisé en 2014. Le développement de clients asiatiques a permis les arbitrages avec la zone Méditerranée en fonction des maintenances de raffinerie sur ces zones et de la disponibilité d'Ural en Méditerranée, concurrent du Mandji sur la zone.

Le *Rabi Light* est un brut à faible teneur en soufre, principalement destiné jusqu'à présent au marché asiatique pour la production de *fuel oil* à très basse teneur en soufre ou le *crude burning* au Japon (utilisation directe du brut dans les centrales électriques), et au marché de la côte Est américaine. Ces marchés se sont fortement contractés en 2014. Au Japon, les volumes de *crude burning* ont été en forte diminution à partir du deuxième trimestre alors que la génération électrique privilégiait la consommation de LNG et charbon. Aux États-Unis, la forte croissance des productions de bruts légers et le développement des infrastructures de transport vers

Tanker venant s'approvisionner au terminal pétrolier de cap Lopez à proximité de Port-Gentil.



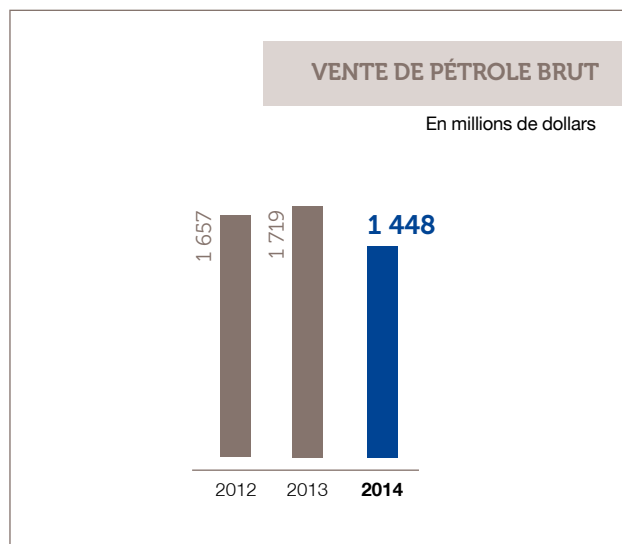
la côte Est ont entraîné une forte baisse des importations de bruts légers et peu soufrés. Dans ce contexte difficile, le différentiel du *Rabi Light* s'est fortement dégradé, à -1,81 \$/b en 2014 contre -0,91 \$/b en 2013 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels).

» **VENTES DE PÉTROLE BRUT**

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 1,448 milliard de dollars en 2014, contre 1,719 milliard de dollars en 2013. Ce recul de 16% s'explique essentiellement par la baisse des volumes vendus et la baisse du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon.

» **VENTES DE GAZ**

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2014 à 2,6 M\$, stable par rapport à 2013 (2,6 M\$), et équivaut à un volume d'environ 32 millions de mètres cubes (Mm³) de gaz, livré sur le marché intérieur.



ACTIVITÉS

RESSOURCES HUMAINES

» RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

Quatorze nouveaux collaborateurs ont rejoint l'Entreprise au cours de l'année 2014, parmi lesquels dix ingénieurs, dans les métiers exploitation, forage, réservoir, projets, logistique, juridique, finance et informatique. Ce chiffre est en recul par rapport aux années précédentes, en raison d'un contexte économique peu favorable, mais également en raison du renouvellement de près de la moitié des effectifs ces cinq dernières années. Le recrutement d'ingénieurs gabonais de haut niveau se poursuivra cependant, afin de continuer à alimenter le vivier permettant l'accession des collaborateurs nationaux à des postes à responsabilité.

Total Gabon accorde une attention toute particulière au suivi des jeunes embauchés, avec l'entrée de ces derniers, dès le recrutement, dans un cursus de professionnalisation leur permettant un passage successif sur plusieurs postes.

Un comité d'insertion évalue régulièrement leur processus d'intégration au sein de l'entreprise et gère leur évolution en s'appuyant sur un programme de formation technique métier et de développement personnel.

Suite au succès des campagnes de recrutement organisées en 2013, une campagne de sensibilisation aux métiers de l'industrie pétrolière a été organisée en mars 2014 dans le sud de la France. Celle-ci a permis de présenter notre activité, communiquer sur nos besoins et repérer de nombreux candidats aux profils variés.

Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée en mai 2014 entre le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelles (FIR), le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et Total Gabon, afin de favoriser l'immersion dans le milieu professionnel de jeunes gabonais inscrits à l'Office National de l'Emploi (ONE), et contribuer ainsi à leur employabilité. Dix-neuf jeunes ont déjà été accueillis au sein de l'Entreprise dans ce cadre.

Enfin, soixante-dix-neuf salariés ont changé de poste en 2014. Le nombre de collaborateurs gabonais en affectation internationale dans les filiales ou au siège du groupe Total s'établit à vingt-deux à fin 2014. La mobilité tant interne qu'internationale est également un des moyens pour développer les compétences des collaborateurs nationaux et les préparer à prendre des postes à responsabilité.

» FORMATION

Le développement des ressources humaines passe également par le renforcement des compétences des collaborateurs par le biais de la formation. Ainsi, en 2014, l'effort de formation a été maintenu à son niveau de 2013, soit 2,4 millions d'euros.

Ce budget a été consacré pour :

- 34% aux formations collectives tous métiers, organisées principalement au Gabon, à Port-Gentil, avec un accent particulier pour les formations Hygiène Sécurité Environnement (HSE) ;
- 66% aux formations individuelles souvent de longue durée (par cursus diplômant et certifiant), aux formations d'intégration de jeunes ou de reconversion, ainsi qu'aux formations ne pouvant être réalisées localement.

La poursuite des actions d'intégration des jeunes recrutés ces dernières années, à travers notamment les parcours de professionnalisation, doit maintenir ce niveau d'investissement humain.

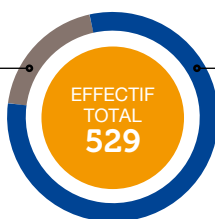
» PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

En juillet 2014, la réorganisation de la direction des ressources humaines a conduit à faire évoluer la structure du département du Personnel et des Relations Sociales. Les missions du service Études et Règlementation ont été recentrées sur les nombreux sujets d'étude, de règlementation et de système d'information ressources humaines, et la création d'un service relations sociales visant à poursuivre la professionnalisation de la gestion des relations sociales, conformément à la tradition de dialogue chez Total Gabon dans ce domaine.

L'année 2014 a été marquée, en juillet, par le début des cotisations du secteur privé à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS). Cela est à l'origine d'un mouvement de grève générale et illimité lancé par l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP) fin 2014, qui a fortement impacté la production de Total Gabon en fin d'année et progressivement altéré les relations sociales au sein de l'Entreprise.

**EFFECTIFS PRÉSENTS
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

EXPATRIÉS : 104



GABONAIS : 425

Ingénieurs	132
Agents Techniques Supérieurs (ATS), Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	226
Employés et Ouvriers (EO)	67



L'application des différents accords internes de l'entreprise, tel que l'indexation des salaires à l'inflation, relatifs au niveau production ou aux résultats sociaux, a permis la poursuite de la progression du pouvoir d'achat des salariés. Par ailleurs, la souscription de cinquante-huit collaborateurs au nouveau protocole d'aide à l'accèsion à la propriété, témoigne du grand succès de ce dispositif.

Enfin, le département du Personnel et des Relations Sociales a apporté sa contribution à la protection de l'environnement d'une part, à la simplification des processus d'autre part, en mettant en place au premier semestre de 2014, la dématérialisation de nombreux processus comme les autorisations de déplacement, les demandes d'absence, les notes de frais et les pointages d'activité mensuelle.

ACTIVITÉS

HYGIÈNE, SÉCURITÉ
ET ENVIRONNEMENT

» RÉSULTATS SÉCURITÉ

En 2014, les principaux indicateurs sécurité poursuivent leur amélioration :

- le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF⁽¹⁾) s'établit à 0,17 contre 0,26 ;
- le taux de fréquence des accidents (TRIR⁽²⁾) est également en amélioration s'établissant à 1,32 en 2014, contre 1,78 en 2013.

Ces bonnes performances ont été enregistrées dans un contexte d'activité qui demeure soutenu au regard du volume d'heures travaillées (plus de 12 millions d'heures travaillées, contre 15 millions en 2013).



Le nombre d'incidents à haut potentiel (HPI) recensé est également en baisse, avec trente-sept HPI en 2014 contre soixante et un, en 2013. Leur typologie reste toutefois comparable, avec notamment 54% des HPI de type pertes de confinement.

La poursuite de l'effort de démultiplication des règles d'or, l'engagement du management, les efforts de formations sur les permis de travail, la systématisation des analyses des HPI ont contribué à l'amélioration de ces indicateurs.

La première partie du projet culture sécurité qui consistait principalement en un diagnostic de la culture sécurité s'est achevée avec la restitution auprès du comité de direction (CODIR). Elle se poursuivra au premier trimestre 2015 avec la restitution auprès des sites opérationnels. La mise en œuvre sur trois ans des actions qui en découleront devrait contribuer à stabiliser et à améliorer les performances actuelles.

Enfin, la campagne d'explication sur les risques majeurs aux responsables opérationnels s'est poursuivie en raison notamment des nouvelles affectations. Un suivi trimestriel des plans d'action issue des *Technological Risk Assessment* (TRA) a été institué. Ce suivi est effectué par toutes les parties prenantes et permet d'une part la prise en compte budgétaire des actions et d'autre part leur planification et l'évaluation de leur avancement.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

» ENVIRONNEMENT

En 2014, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 17 mg/l sur le site de Grondin contre 20,3 mg/l en 2013. La pérennisation des actions entreprises en 2013 et un nettoyage des hydrocyclones ont stabilisé les bons résultats obtenus.

Les efforts des équipes opérationnelles du terminal de cap Lopez ont permis d'atteindre une moyenne de 8 mg/l en 2014, contre 14,4 mg/l en 2013. Des difficultés techniques ont retardé la finalisation et la mise en service des flottateurs, désormais prévue pour 2015. Leur mise en service permettra de consolider ces bonnes performances.

En 2014, le volume de gaz évacué par les torches a été de 1,1 Msm³/j dont 0,086 Msm³/j de gaz venté en amélioration par rapport à 2013 (1,37 Mm³/j dont 0,111 Msm³/j de gaz venté). L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour un objectif de 83,8 kt équivalent CO₂/Mbep s'élève à 87,4 kt équivalent CO₂/Mbep en 2014 contre 104,3 kt équivalent CO₂/Mbep en 2013.

Les projets ci-dessous, mis en service en 2014, contribueront à améliorer les indicateurs de rejets gazeux en 2015 :

- le re-développement du champ d'Anguille avec réduction du brûlage ;
- le retour gaz BP entre AGM et TRM ;
- le compresseur *gas-lift* sur le site d'Atora permettant une meilleure utilisation du gaz associé et un arrêt des prélèvements sur un puits à gaz est actuellement en phase de démarrage ;
- l'installation d'un électro-compresseur sur Avocette et l'installation d'un nouveau turbogénérateur sur Coucal.

» HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Les actions commencées en 2013 se sont poursuivies en 2014, dont :

- la prévention de l'exposition au benzène au cap Lopez avec le plan de monitoring et la mise en œuvre de la politique des EPI (équipements de protection individuelle) spécifiques ;
- la mise en place des procédures opérationnelles et des EPI spécifiques à l'H₂S sur le site d'Atora.



Embarquement des opérateurs devant se rendre sur les différents satellites de la plateforme AGMP au large de Port-Gentil, Gabon.

ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines des infrastructures, de la santé, de la biodiversité et de l'éducation. Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2014 se sont élevées à 91 M\$ (49 M\$ en 2013), dont 8 M\$ dans le cadre de la PID (9 M\$ en 2013), 82 M\$ dans le cadre de la PIH (38 M\$ en 2013) et 1 M\$ dans le cadre du fonds de développement des communautés locales (2 M\$ en 2013).

» ÉDUCATION ET FORMATION

- La reconnaissance définitive du statut associatif de l'**Institut du Pétrole et Gaz** est effective depuis juin 2014. Les actions restant à mener consistent à faire accélérer la « Reconnaissance d'Utilité Publique » par le Ministère de l'Intérieur et obtenir auprès des Ministères concernés le visa pour homologation des diplômes de spécialisation délivrés par l'IPG.

La session 2014-2015 de la formation en Génie Pétrolier délivrée à l'IPG par IFP-Training se déroule depuis mars 2014 :

- après le module initial consacré aux aspects « Géosciences & Ingénierie de réservoir », celui « Forage & Complétion » s'est achevé fin juillet avec une visite guidée des sites de forage/complétion des sociétés opératrices Total Gabon (*offshore*), PERENCO (*on shore*) et Shell Gabon (*on shore*).
- la phase consacrée au second semestre à la thématique Process (thermodynamique, installations de production, équipements statiques et dynamiques, traitement des effluents...) a été suivie par la partie HSE (sécurité opérationnelle/safety engineering/environnement), puis des thématiques Economie et Projet en cours.

À l'issue de cette phase de formation théorique, les étudiants poursuivront leur cursus à partir de janvier 2015 par un stage de cinq mois en entreprise.

La programmation d'une deuxième session (2015-2016) a conduit à lancer dès le mois de novembre une campagne de recrutement et de sélection des potentiels candidats à cette deuxième édition.

- Le soutien financier au **Lycée Victor Hugo de Port-Gentil et aux classes préparatoires du Lycée Léon Mba de Libreville**, avec la prise en charge d'un troisième professeur agrégé dès le troisième trimestre s'est poursuivi. Ces soutiens sont nécessaires pour maintenir un haut niveau d'enseignement, notamment dans les classes préparatoires.

- Le soutien financier au **Centre de spécialisation professionnelle (CSP) de Port-Gentil** a été maintenu en 2014. Le cycle de formation 2014-2015 a débuté le 1^{er} septembre 2014 avec un effectif de quarante-cinq stagiaires. Tous les stagiaires du Centre ont passé et réussi le stage habilitation HSE organisé par Total Gabon pendant le mois de décembre afin de rendre possible les mises en stage sur les sites pétroliers.

- Le soutien au **programme bourses enseignement supérieur** a été maintenu en 2014. Ce programme a pour objet de soutenir financièrement des étudiants des filières Géosciences cycle ingénieur durant toute la durée de leur formation. Pour l'année académique 2014, cinq étudiants ont signé des contrats de parrainage avec Total Gabon.

- Le soutien financier à l'**Agence de consolidation des technologies de l'éducation (Acte)** a été maintenu en 2014, cette convention de financement est arrivée à son terme. L'année 2014 a été marquée par la création d'un nouveau Centre d'excellence à Mekambo dans la province

de l'Ogooué Ivindo. L'ONG a poursuivi son programme de tutorats vidéo et d'activités interactives en sciences et mathématiques pour les enseignants et les élèves. De plus, Acte a développé ses cours e-learning, permettant ainsi aux élèves et aux nouveaux enseignants de participer à des activités d'apprentissage aux NTIC et des évaluations organisées par niveau et par matière.

» SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

- Le soutien financier au [Centre International de Recherches Médicales de Franceville \(CIRMF\)](#) a été maintenu en 2014. L'activité du CIRMF s'articule comme toujours autour de trois axes :
 - la recherche : le CIRMF a produit 35 publications en 2014 et a poursuivi sa réorientation scientifique conformément aux directives du Conseil scientifique. En effet, les activités sont totalement orientées vers la recherche sur les maladies infectieuses, la compréhension de l'émergence des agents pathogènes et l'apparition des épidémies ;
 - la formation : le CIRMF a poursuivi de manière significative ses missions de formation, aussi bien par l'accueil d'étudiants dans le cadre de leur stage que par la présentation de cours dans les institutions gabonaises d'enseignement supérieur ;
 - l'appui à la santé publique qui s'est opéré de plusieurs manières : analyses biologiques et hématologiques, des veilles microbiologiques au Gabon et dans d'autres pays d'Afrique centrale, dépistage néonatal de la drépanocytose.



Le CIRMF a également participé de manière active à toutes les réunions organisées dans le cadre de la préparation aux ripostes contre d'éventuelles épidémies à virus Ebola susceptible de survenir au Gabon et plus généralement en Afrique centrale.

» INFRASTRUCTURES

- L'avancement global des travaux de construction de l'aérogare internationale de Port-Gentil est estimé à 60% à fin décembre 2014. La livraison de l'ouvrage est maintenue pour fin décembre 2015, avec une mise en service prévue à la fin du premier trimestre 2016. Par ailleurs, l'appel d'offres lancé début 2014 pour les voiries et réseaux divers (VRD) s'est avéré infructueux. Un autre appel d'offres est prévu pour le début du mois de février 2015 avec une mobilisation des entreprises pour le mois de mai 2015, et une livraison des travaux pour fin 2015.

» DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- Le soutien financier à l'[Institut Gabonais d'Appui au Développement \(IGAD\)](#) a été maintenu en 2014. Tout au long de l'année, l'IGAD a développé des actions de communication au travers des médias. Il a également été partie prenante dans l'organisation de la foire Agricole Internationale de Libreville. L'Institut a poursuivi sa politique de partenariat avec d'autres organismes notamment :
 - OLAM GABON avec la création de deux ateliers de transformation de manioc et l'aménagement de deux périmètres de production de cultures vivrières (manioc et banane) ;
 - SUCAF pour la mise en œuvre de projets visant à soutenir des activités génératrices de revenus dans le domaine agricole ;
 - WWF avec la création d'un atelier de transformation de manioc à Gamba ;
 - FAO avec la mise en place d'un projet de mécanisation à Lébamba.

» BIODIVERSITÉ

- En 2014, dans le cadre de la [promotion de la politique « Gabon bleu » et « Gabon vert »](#) le financement de projets pour d'une part, la valorisation et la préservation des ressources halieutiques du Gabon, et d'autre part, l'aménagement de l'arboretum de Raconda Walker et l'édition d'ouvrages sur la nature au Gabon s'est poursuivi.

ACTIVITÉS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Commentaires sur le compte de résultat

Le bénéfice net de l'exercice 2014 s'établit à 88 M\$ contre 302 M\$ en 2013, soit une baisse de 71% résultant des éléments suivants :

» PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation en 2014 s'élèvent à 2681 millions de dollars (M\$), en baisse de 16% par rapport à 2013 (3189 M\$) en raison de la baisse conjuguée du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon, des volumes de brut vendus et des productions d'immobilisations liées à l'effort d'investissement, partiellement compensée par une reprise de provision principalement au titre de la PD/PIH.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2862 M\$ en 2014, contre 2881 M\$ en 2013, soit une diminution de 1%. La baisse importante des investissements liée à la fin des grands projets d'intégrité – pérennité et de la partie surface de la phase 3 du redéveloppement du champ d'Anguille, a été partiellement compensée par la hausse sensible des dotations aux amortissements liées aux mises en production de ces projets.

Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit à -182 M\$ en 2014, contre 308 M\$ en 2013, soit une baisse de 159%.

À noter qu'en 2014, les dotations aux provisions, nettes des reprises, inscrites au passif du bilan diminuent de 403 M\$ en raison des éléments suivants :

- + 60 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- + 30 M\$ au titre de diverses provisions (cautions bancaires, litiges douanes, indemnités pour services rendus) ;
- - 445 M\$ au titre des provisions pour amortissements dérogatoires ;
- - 49 M\$ au titre de la provision pour investissements diversifiés et de la provision pour investissements dans les hydrocarbures.

» ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Les produits financiers s'élèvent à 16 M\$ en 2014, contre 2 M\$ en 2013. Ils correspondent aux gains de change et aux revenus liés au placement des fonds d'épargne destinés à la restitution des sites.

Les charges financières s'élèvent à 10 M\$ en 2014, contre 11 M\$ en 2013. Elles correspondent aux frais bancaires, aux intérêts sur les lignes de crédit court terme et aux pertes de change.

» REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières s'élève à 273 M\$ en 2014, contre 315 M\$ en 2013, soit une diminution de 13% résultant principalement de la baisse du prix du brut au 2^{ème} semestre 2014.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du *profit oil* des contrats d'exploitation et de partage de production ⁽¹⁾ diminue en volume et en valeur, en raison de la baisse de production liée au déclin naturel de ces champs et dans une moindre mesure à la baisse des cotations d'une année sur l'autre.

» AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice net de l'exercice 2014 s'élève à 88 M\$. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 27 mai 2015 de fixer à 10,00 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2014.

(1) Le volume de *profit oil* revenant à la République gabonaise relative à la quote-part de Total Gabon s'élève à 1,4 Mb pour l'exercice 2014, comparé à 1,6 Mb pour l'exercice 2013. L'équivalent monétaire de ces volumes de *profit oil* de l'Etat est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

Commentaires sur le tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

» SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale ressort à 628 M\$ en 2014 contre 1 016 M\$ en 2013. Cette baisse de 388 M\$ s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires, la hausse des coûts d'exploitation et l'impact du redressement fiscal.

» INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements, y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, s'établissent à 659 M\$ en 2014, contre 959 M\$ en 2013, soit une baisse de 300 M\$. Ils se décomposent comme suit :

Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 53 M\$ en 2014, contre 91 M\$ en 2013. Les investissements de l'année 2014 correspondent principalement aux dépenses engagées pour la sismique 3D sur la partie ouest du permis de Diaba, au reliquat de coûts sur le forage du puits Diaman-1B, au dédit payé à la République gabonaise sur le permis d'Aloumbé et à la quote-part de Total Gabon dans les forages d'exploration du permis Nziembou opéré par Perenco.

Investissements de développement

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total Gabon des activités opérées par Total Gabon et des activités sur le champ de Rabi Kounga opérées par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement s'élève à 592 M\$ en 2014, contre 834 M\$ en 2013.

* Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

• Les champs en mer

Les investissements de développement ont principalement concerné les campagnes de forage des rigs Constellation 2 et Setty pour la phase 3 du re-développement du champ d'Anguille, le raccordement des puits, la sismique 3D OBN sur le champ de Torpille, la fin des grands travaux d'intégrité, le projet de compression et de rénovation de la plateforme GAAM, le projet de *revamping* et de compression de Barbier et Mandaros. En 2014, le total des investissements sur les champs en mer s'élève à 541 M\$ (677 M\$ en 2013).

• Les champs à terre

Les principaux travaux réalisés à terre concernent le projet de compression Coucal/Avocette et la modification du réseau de pipelines de l'île Mandji. En 2014, le total des investissements sur les champs opérés à terre s'élève à 41 M\$ (132 M\$ en 2013).

* Activités non opérées

En 2014, les travaux sur le champ de Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement concerné le forage du puits RAB 239 et la campagne de *work-over* sur les puits RAB 213, 214 et 219. Ces travaux s'élèvent à 10 M\$ en quote-part.

ACTIVITÉS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs s'élevèrent à 14 M\$ en 2014, comparés à 34 M\$ en 2013. Cette baisse s'explique principalement par la fin des travaux de réfection de l'immeuble Total Gabon à Libreville.

Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole et du gaz naturel, et au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 35 à 37 du présent Rapport financier annuel.

» ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les emplois financiers inscrits en 2014 correspondent d'une part à l'augmentation de l'encours sur les comptes d'épargne de la Société destiné à être utilisé dans le futur pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants figurent en ressources.

» EMPRUNTS

En 2013, Total Gabon a mis en place une ligne de crédit de 300 M\$ avec un syndicat de banques internationales. Celle-ci a contribué au financement de l'important programme d'investissements engagé par la société.

Il s'agit d'un financement de type revolving avec des tirages remboursables chaque mois. La période de tirage est de deux ans et demi. La période de remboursement est de trois ans.

En 2014, deux tirages ont été réalisés : 50 M\$ en avril et 90 M\$ en décembre. Au 31 décembre 2014, la totalité de la ligne de crédit a ainsi été utilisée.

» TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été financés en partie par autofinancement et en partie sur la ligne de crédit. La variation de trésorerie de Total Gabon s'améliore mais demeure négative en 2014 à -92 M\$, contre -126 M\$ en 2013.

» SERVICE DU DIVIDENDE

La Société a procédé à la mise en paiement, le 16 juin 2014, du dividende net de 34 dollars par action au titre de l'exercice 2013. Le service du dividende correspondant s'élève à 153 M\$.

ACTIVITÉS

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

» EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole et du gaz naturel, généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2014, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 1 M\$ et inversement (scénario retenu de 100 \$/b).

Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 3 M\$ et inversement.

» GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle retenues pour l'ensemble du groupe Total, en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie. La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers et de certaines règles concernant les nouveaux contrats pétroliers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

» RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices.

Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement qui venait à échéance le 30 juin 2007.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la direction générale des hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

ACTIVITÉS

RISQUES DE L'ÉMETTEUR (suite)

En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

Redressement fiscal

Le 14 février 2014, Total Gabon a reçu un avis de redressement fiscal du ministère de l'Économie et de la Prospective de la République gabonaise assorti d'un avis de mise en recouvrement partiel à la suite du contrôle fiscal dont la Société a fait l'objet au titre des années 2008 à 2010. La procédure de mise en recouvrement partiel a été suspendue le 5 mars 2014 faisant suite au recours que Total Gabon a engagé auprès de l'Administration fiscale.

Les discussions menées avec les autorités gabonaises ont permis de clôturer, début novembre 2014, la procédure de redressement fiscal dont Total Gabon faisait l'objet. Le résultat net de Total Gabon au 30 septembre 2014 intègre l'impact de la clôture de cette procédure, au terme de laquelle Total Gabon a obtenu un quitus fiscal pour la période concernée, étendue aux exercices 2011 à 2013 inclus.

» EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement pipelines) et enfin des quantités concernées. La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols, et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

» ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec *Omnium Insurance and Reinsurance Company* (OIRC), société d'assurance et de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

» RISQUES LIÉS A L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des

réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

» RISQUES ÉTHIQUES ET DE NON-CONFORMITÉ

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Depuis 2012, dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.

ACTIVITÉS

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Informations sur le Conseil d'administration

» APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, directement applicable à la Société depuis le 1^{er} janvier 1998 en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne. En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, élaboré, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

» DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada du 17 avril 1997 (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada), qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration, d'autre part, d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de la Société assurée par le directeur général (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- **le président du Conseil d'administration**, nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée renouvelable de son mandat d'administrateur (2 ans), a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

» INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, la rémunération des administrateurs est exclusivement constituée, au titre de leur mandat exercé au sein du Conseil d'administration de la Société, d'une somme librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres sous forme d'indemnités de fonction, dans la limite d'un montant global annuel alloué à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires (article 22 des statuts de la Société). En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2014, à un total de 180 000 000 francs CFA (soit la contre-valeur de 274 408 €).

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2014, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

» AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2014, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2014.

» OPTIONS SUR ACTION

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

» COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2014

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2014, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 08 janvier 2015, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Henri-Max Ndong-Nzue) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Olivier Mihindou, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Guy Maurice, Pierre Bousquet, Alexandre Maillard) ;
- la République gabonaise, représentée par Émile Doumba ;
- deux administrateurs qui exercent ou ont exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Jean-Fidèle Otandault et Jean-Clary Otoumou) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

ACTIVITÉS

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (suite)

» AU 08 JANVIER 2015, LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOTAL GABON ÉTAIT LA SUIVANTE :



Monsieur Guy MAURICE

57 ans⁽¹⁾.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 11 avril 2014 en remplacement de Jacques MARRAUD DES GROTTES, et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production au sein du groupe Total. Il exerce

également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd ; président du Conseil d'administration de Total E&P Angola, Total E&P Congo ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).



La République gabonaise représentée par Monsieur Emile DOUMBA

70 ans⁽¹⁾.

Ancien ministre du gouvernement gabonais, il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il exerce par ailleurs les mandats d'administrateur dans

les sociétés Lopé Hôtel et Palmier doré.

> La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).



Monsieur Henri-Max NDONG-NZUE

49 ans⁽¹⁾.

Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 08 janvier 2015. Il est, par ailleurs, administrateur général de Total participations pétrolières Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).



Monsieur Pierre BOUSQUET

46 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 31 août 2012 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon, notamment : président de Total Holdings Europe, de Total E&P Holdings et de Total Finance International Ltd ; président-directeur général de Total Gestion Filiales ; administrateur de Total Upstream UK Ltd, Total E&P UK Ltd, Total E&P Nederland B.V., Total Holdings Nederland B.V., Total E&P Canada Ltd, Total Capital Canada Ltd, Total E&P Russie.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).



Monsieur Théodore IYÉZÉ

58 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).



Monsieur Alexandre MAILLARD

48 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 17 décembre 2013 et délégué pays Gabon et Côte d'Ivoire au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).



Monsieur Olivier MIHINDOU

57 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 30 août 2013. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie, Plan et Business de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).



Monsieur Jean-Fidèle OTANDAULT

49 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est également administrateur de la Caisse des dépôts et de la consignation. Il exerce par ailleurs les fonctions au sein de ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique en tant que directeur général du contrôle des ressources et des charges publiques.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).



Monsieur Jean-Clary OTOUMOU

48 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est, par ailleurs, conseiller du ministre du pétrole, de l'énergie et des ressources hydrauliques.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).



Monsieur Philippe PONTET

72 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est, par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).

ACTIVITÉS

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (suite)

» RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2014

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni six fois en 2014. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

- **4 mars 2014 :**

Examen des activités de la Société, avis de redressement fiscal assorti d'un avis de mise en recouvrement partiel ;

- **11 avril 2014 :**

Cooptation d'un nouvel administrateur et nomination du président du Conseil d'administration ;

- **11 avril 2014 :**

Examen des activités de la Société et des résultats de la Société pour l'exercice 2013 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de rapport de gestion Conseil d'administration à l'Assemblée générale et des projets de résolutions. Information sur le processus en cours avec la direction générale des impôts ;

- **28 mai 2014 :**

Examen des activités de la Société. Renouvellement des mandats du Directeur général et du Directeur général adjoint. Approbation des comptes et fixation des modalités de mise en paiement du dividende ;

- **24 juillet 2014 :**

Examen des activités de la Société et résultats du premier semestre. Examen du projet de rapport financier semestriel pour le premier semestre 2014 ;

- **20 novembre 2014 :**

Examen des activités et prévision de clôture de l'année 2014. Examen du projet de budget pour l'année 2015. Information sur la clôture du litige fiscal.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de *quorum* et de majorité ont été satisfaites par la présence physique d'au moins la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

» PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité, en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

» INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

» DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Au 31 décembre 2014, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Benoît Chagué ;
- directeur général adjoint : Théodore Iyézié ;
- directeur général délégué : Etienne Lepoukou.

Informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

- **Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions –** Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société.
Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.
- **Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.**
L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- **Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel.**
Il n'existe aucun système d'actionnariat du personnel.
- **Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.**
Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.
- **Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.**
Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.
- **Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.**
Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.
- **Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.**
Il n'existe pas d'accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.
- **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.**
Il n'existe pas d'accords de cette nature.

Procédures de contrôle interne mises en place par la Société au titre de l'exercice 2014

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (Coso), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

ACTIVITÉS

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (suite)

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le manuel d'organisation de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie

sur son département Audit interne (DAI), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAI est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAI a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAI est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les Commissaires aux Comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux Commissaires aux Comptes titulaires et deux Commissaires aux Comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six années, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

» LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels

et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, ou avec une autre entreprise ou personne morale qui appartient à un mandataire social de la Société ou dans laquelle un mandataire social de la Société exerce des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

Contrôle externe de la Société – Commissaires aux Comptes

» TITULAIRES

Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 - Libreville, Gabon
Date de première nomination : 5 juin 2009.

HONORAIRES PERÇUS ⁽¹⁾ (en euros)	en 2014	en 2013
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	62 200 ⁽²⁾	61 400
Missions accessoires ⁽³⁾	60 000	60 000
Sous-Total	122 200	121 400
Autres prestations	95 400	90 000
TOTAL	217 600	211 400

M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF
BP 3125 - Libreville, Gabon
Date de première nomination : 8 décembre 1999.

HONORAIRES PERÇUS ⁽¹⁾ (en euros)	en 2014	en 2013
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 ⁽²⁾	14 000
Missions accessoires ⁽³⁾	-	-
Sous-Total	14 000	14 000
Autres prestations	-	-
TOTAL	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

» SUPPLÉANTS

M. Jérôme MINLEND

BP 443 – Douala, Cameroun
Date de première nomination : 8 juin 2001.

Expert Comptable Associés (ECA)

BP 3340 - Douala, Cameroun
Date de première nomination : 5 juin 2009.

» MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

ACTIVITÉS

LE COMITÉ DIRECTEUR DE TOTAL GABON



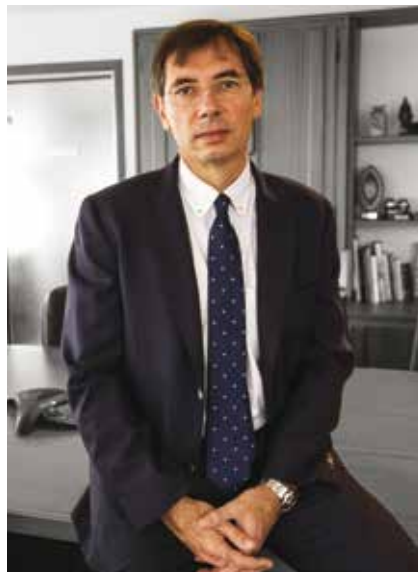
Étienne LEPOUKOU
directeur général délégué

Henri-Max NDONG-NZUE
directeur général

Théodore IYÉZÉ
directeur général adjoint



Thierry THOMAS
directeur Géosciences



Frédéric FOURNIÉ
directeur Technique



Cyriaque BIBANG
directeur de projet 4C&D



Luc PLAUCHUT
directeur Financier



Georges NKOMA
directeur des Ressources humaines



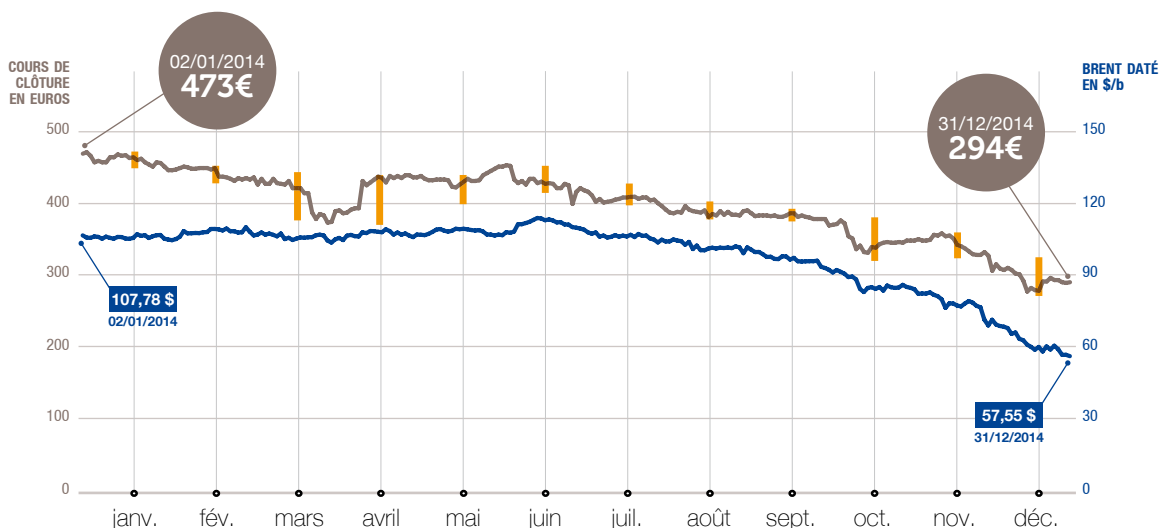
Olivier MIHINDOU
directeur Stratégie, Plan et Business

ACTIVITÉS

TOTAL GABON ET SES ACTIONNAIRES

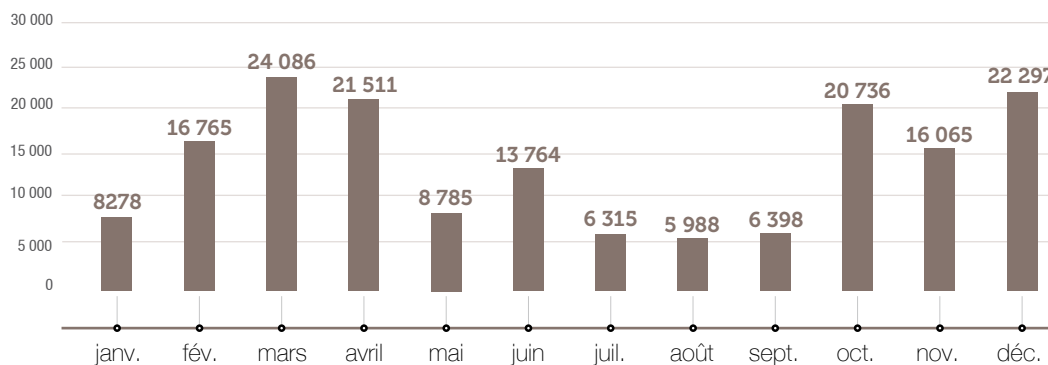
COMPARAISON DU COURS DE L'ACTION AVEC LE BRENT ET VOLUMES DE TITRES ÉCHANGÉS

année 2014



Les différentiels des bruts gabonais (Mandji et Rabi) par rapport au Brent daté sont commentés au chapitre Commercialisation du présent rapport, p.24 et 25.

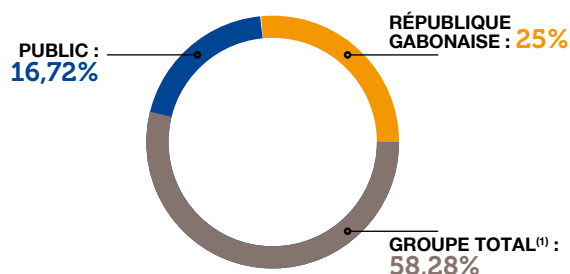
VOLUMES



— Cours de clôture de l'action Total Gabon
 — Cours de clôture du Brent daté
 | Variation en séance sur le mois
 ■ Volumes de titres échangés dans le mois

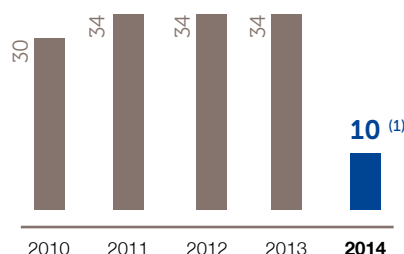
La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2014, est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100%), à hauteur de 25% par la République gabonaise et à hauteur de 16,72% par le public.

STRUCTURE DU CAPITAL DE TOTAL GABON au 31/12/2014



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100%.

DIVIDENDE NET PAR ACTION en dollars US



(1) sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2015.

PLACE DE COTATION DE L'ACTION TOTAL GABON

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

SERVICE TITRE ET DIVIDENDE

Banque assurant le service du titre :
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Global Corporate Trust
Service Actionnariat TOTAL GABON
9 rue du Débarcadère
93761 PANTIN Cedex

Accueil Actionnaires :
Tél. : +33 (0)1 57 43 02 30

COURRIER DES ACTIONNAIRES DE TOTAL GABON

- Actionnaires domiciliés au Gabon :
Boulevard de la République
BP 2093 – Libreville – Gabon
- Actionnaires domiciliés hors du Gabon :
Tour Coupole - Bureau 11D42
2, place Jean Millier
92078 Paris La Défense Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 60 95 30 69
E-mail : actionnariat.totalgabon@ultrafinances.com

SITE INTERNET

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet www.total.ga/fr, les informations notamment financières de la Société, actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. A l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que les commentaires apportés à cette occasion par le Président et l'équipe de direction de la Société sont également publiés sur le site internet.